

DEC152407INC

Décision portant nomination de plein exercice de M. Michel Cloitre aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche (UMR7167) intitulée "Laboratoire Matière Molle et Chimie (MMC)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7167 intitulée "Laboratoire Matière Molle et Chimie (MMC)" et nommant M. Ludwik Leibler directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC152134INC du 27 octobre 2015 portant nomination par intérim de M. Michel Cloitre aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis de l'assemblée générale du laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Michel Cloitre, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} décembre 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 9 décembre 2015

Le président
Alain FUCHS

